

MAI/JUIN 2022

N°27

29, avenue d'Aquitaine - Tél. : 05 45 60 33 19 - Fax : 05 45 60 28 71
mairie@montmoreau.fr — www.montmoreau.fr

En raison des délais de distribution, *Montmoreau infos* est mis en page 4 semaines avant sa distribution. Mais le site montmoreau.fr, le panneau numérique, Panneau Pocket et le site Facebook sont actualisés en temps réel.



Conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils sont affichés à la mairie et sur le site de la commune : montmoreau.fr

Carte d'identité - Passeport

Uniquement sur rendez-vous au secrétariat de la mairie : 05 45 60 33 19. Gain de temps avec la pré-demande en ligne : demarches.interieur.gouv.fr

Urbanisme - Voirie

Ancienne mairie de Saint-Amant : 05 45 60 31 50. Sur rendez-vous.

Fourniture d'eau

S'adresser à la SAUR : 05 87 23 10 10 ou à AGUR pour Saint-Amant : 09 69 39 40 00.
Service dépannage : 0 800 744 754 ou 05 87 23 10 08.

MAINTENANT, SE RETROUVER !

La vie, notre vie a toujours été ponctuée de moments forts qui jalonnent nos existences individuelles et collectives, que ce soit dans le positif ou le négatif.

Après une année encore presque rayée des agendas par un contexte sanitaire plus qu'hostile, voici que la vie de notre commune reprend force et vigueur.

L'évènementiel qui animait les esprits et les cœurs, par le biais de manifestations intellectuelles et ludiques, semble à nouveau venir à notre rencontre : Fête du Timbre, Foire aux vins, bals, lotos, concerts, Brin d'aillet du 1^{er} mai, Trail du 5 juin, Fête de la musique...

Mais un rendez-vous fort et humain manque essentiellement au relationnel capital entre citoyens et élus.

C'est pourquoi, si tout le permet, une rencontre communale sera programmée courant juin, permettant ainsi à tous les Montmoréliens de se retrouver.

Ces Montmoréliens qui, à l'instar de Chloé et de Roger, ont su unir leurs forces et créer des conditions locales de soutien humain et d'accueil logistique pour nos frères ukrainiens.

Ils sont un exemple : qu'ils en soient loués !

Jean-Michel Bolvin.



solidarite.ukraine16190@gmail.com

Prenez date...

- Montmoreau
- Aignes-et-Puypéroux
- Saint-Eutrope
- Saint-Laurent de Belzagot
- Saint-Amant

La Commission culture et communication a choisi de donner ces dates pour que vous sachiez que vos associations tiennent bon, qu'elles refusent de baisser les bras, qu'elles ont des projets prêts à se réaliser. Mais, malheureusement, la situation sanitaire peut conduire à annuler ces événements.

Dimanche 1^{er} mai

BRIN D'AILLET

Comité d'animation
de Saint-Laurent-de-Belzagot

Samedi 7 mai

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

DÉJEUNATOIRE
Halle de la Tude

Dimanche 8 mai

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Cérémonies aux Monuments aux Morts
Saint-Laurent-de-Belzagot, 10 h
Saint-Amant, 10 h 15
Saint-Eutrope, 10 h 45
Saint-Cybard, 11 h
Aignes-et-Puypéroux, 11 h 30
Montmoreau, 12 h 15

Dimanche 8 mai

Salle des fêtes de Montmoreau, 14 h
LOTO

Comité d'animation de Saint-Eutrope

Lundi 9 mai

Salle des fêtes de Montmoreau,
16 h 30 à 19 h 30

DON DU SANG

Collation offerte aux donateurs
par l'Amicale des donateurs de
sang volontaires et bénévoles du
Montmorélien.

Samedi 14 mai

Salle des fêtes
de Saint-Laurent-de-Belzagot, 13 h 30

BAL SUN DANCE

À 20 h 30 - CONCERT AVEC
FABIENNE COULAIS



Dimanche 15 mai

Salle des fêtes
de Saint-Laurent-de-Belzagot, 14 h
BAL SUN DANCE,
AU PROFIT DE L'UKRAINE

Dimanche 15 mai

Salle des fêtes de Montmoreau, 14 h 30
THÉ DANSANT
Club Amitié 3e âge

Vendredi 20 mai

Montmoreau
FÊTE DES VOISINS

Jeudi 26 mai

Place de la Tude, 9 h
CONCOURS DE PÊCHE
AAPPMA

Dimanches 29 mai et 12 juin

Salle des fêtes de Montmoreau, 14 h
THÉ DANSANT
Les Bouchons du Bonheur

Samedi 4 juin

MARCHÉ DE PRODUCTEURS
DÉJEUNATOIRE
Halle de la Tude

Dimanche 5 juin

TRAIL DU MONTMORÉLIEN
AJM Athlétisme

Samedi 11 juin

Salle des fêtes d'Aignes, 19 h
**SOIRÉE BARBECUE ET
CHANTEURS**
Organisée par le LADAP

Dimanche 12 juin

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Premier tour

Dimanche 12 juin

JOURNÉE DÉTENTE

Randonnées pédestres et quads,
pêche, pétanque
Repas champêtre : site de l'école
Organisée par le comité d'animation
de Saint-Amant (06 46 26 32 07 -
06 11 92 53 77)

Dimanche 19 Juin

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Second tour

Dimanche 19 juin

Place de la Tude, 9 h
CONCOURS DE PÊCHE
AAPPMA

Dimanche 19 juin

Salle des fêtes d'Aignes, 9 h
MARCHE ET MÉCHOU
organisé par la Band'Aignes

Mardi 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE
Parc de la mairie

Samedi 25 juin

Salle des fêtes de Montmoreau
GALA DE L'AJM DANSE

Samedi 25 juin

Théâtre de verdure
de Saint-Laurent-de-Belzagot
**CONCERT AVANT PREMIÈRE
RESPIRE JAZZ**

Vendredi 1^{er}, samedi 2,
dimanche 3 juillet

Abbaye de Puypéroux
FESTIVAL RESPIRE JAZZ 2022

● MARCHÉ DE PRODUCTEURS

SAMEDI 7 MAI ET SAMEDI 4 JUIN

MARCHÉ DÉJEUNATOIRE DU PREMIER SAMEDI DU MOIS
Merci d'apporter vos couverts. Vous trouverez sur place des planchas pour cuire ce que vous aurez acheté à nos producteurs.

Le **BUS NUMÉRIQUE** de l'Espace Numérique Sud-Charente sera présent chacun de ces samedis.

« *La stratégie De la ferme à la table vise à opérer une transition vers un système alimentaire durable, dans un objectif de sécurité alimentaire mais aussi d'accès à des régimes alimentaires sains.* »

(Stratégie nationale biodiversité 2030)



Tous les samedis / 9h - 13h

HALLE DE LA TUDE

Dimanche 15 Mai
14 H
Bal au Profit de
l'UKRAINE
7 €
Gratuit
- 14 ans
Organisé par
sun dance
Animé
par
Bernadette
Salle des fêtes de
Saint Laurent de
Belzagot 16190
(Montmoreau)
Buvette
Gateaux
06.14.06.73.78

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Aux termes de l'article 9 du code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. L'inscription est automatique pour les jeunes Françaises et Français de 18 ans qui ont effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leur 16 ans. À défaut, ils doivent s'inscrire auprès de leur mairie. L'inscription est maintenant possible directement sur Internet.

Démarche : accéder au site www.mon.service-public.fr et créer son compte personnel. Il sera valable pour toutes les démarches que vous pourrez faire par la suite.

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN

Le Recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes Français, filles et garçons. Il doit se faire dans les 3 mois qui suivent la date des 16 ans à la mairie avec le livret de famille et la carte d'identité du jeune recensé.

CROIX ROUGE

Ancienne école de Saint-Laurent-de-Belzagot.

Distribution alimentaire : 2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h.

VESTIBOUTIQUE, FRIPERIE OUVERTE À TOUS,

où sont vendus à très bas prix des vêtements neufs ou en très bon état, du matériel ménager, etc. :

2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h
+ 1^{er} mercredi du mois de 14 h à 16 h
et 2^e samedi du mois de 9 h à 12 h.

JARDINER AU NATUREL : PISTE N°2



Du 15 mars au 31 juillet :

saison de nidification des oiseaux.

Couper les branches en cette période déloge les oiseaux et, par conséquent, les empêche de se reproduire.

Les haies servent aussi d'habitat aux insectes et aux petits mammifères, comme le hérisson d'Europe. Évitez la taille de nos haies durant cette phase.

De plus, c'est la montée de sève, donc tailler créerait un stress pour les plantes.

BERNADETTE VRILLAUD, PRÉSIDENTE DU CLUB SUN DANCE

Le groupe s'appelle SUN DANCE. Est-ce qu'il y a d'autres groupes SUN DANCE en Charente ou ailleurs ?

Non. C'est le nom du groupe de Montmoreau : « Danse du soleil ». J'avais vérifié qu'il n'y avait pas de groupe portant déjà ce nom. Mais nous ne prétendons pas à l'exclusivité.

Ce mois de mai, deux événements. Le premier, le 14 mai, s'inscrit dans la suite des bals que tu organises régulièrement. Mais cette fois, il y a un bal puis un concert avec Fabienne Coulais. C'est une artiste que tu connais bien ?

Oui. Elle est très sympathique, une chanteuse et une animatrice de talent. Je l'ai d'abord rencontrée dans des concerts et surtout à la manifestation de la FFCLD à Issoudun.

FFC... ?

Fédération Francophone de Country et Line Dance.

Line Dance ? Dans mes souvenirs, c'est le madison.

Évidemment le madison mais la danse en ligne s'applique à tous les styles, à toutes les cultures. Il y a des milliers de chorégraphie mais c'est la musique qui me guide dans mes choix.

Le second événement concerne l'Ukraine, un bal au profit de l'Ukraine. Être utile tout en faisant ce qu'on aime bien ?

C'est ça. L'actualité nous met en face de situations qui demandent qu'on agisse. Il ne suffit pas de plaindre. Chacun peut agir en faisant ce qu'il sait faire, ce qu'il aime faire. Mettre la musique et la danse au service d'une cause qui le mérite, voilà l'intention.

Ce que SUN DANCE avait déjà fait pour le Téléthon.

Et ce que nous ferons pour Octobre rose.

Le public suit ?

Je donne des cours au club de Montmoreau et dans trois autres clubs. Oui, les gens viennent. Il y a en a même qui viennent en camping-car.

À Montmoreau, les cours ont lieu où ?

Dans la salle du gymnase, près du collège, le lundi soir à 20 h 30.

C'est une activité pour tous les âges ?

C'est un divertissement et un sport ! Sans limite d'âge !

OLIVIER DEMESSEMAKERS et FLORIANNE DELROSSO,

**PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION
DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE MONTMOREAU**

À l'occasion du téléthon, vous avez invité les artistes de la commune à venir peindre ou taguer une banderole qui a ensuite été déployée au marché de Noël. Le bruit court que vous n'en resterez pas là...

Effectivement. Notre projet de fresque s'articule autour de trois intentions. 1° Embellir les murs de la halle de la Tude pour donner encore plus d'intérêt à cet endroit sympa du marché. 2° Inviter les jeunes de Montmoreau, qui sont peut-être tentés par des tags d'une autre nature, à participer au projet. 3° Confier la réalisation finale à un ou des artistes professionnels.

Cette fresque sera de quelle dimension ?

Elle doit couvrir tout l'espace des murs de la halle : le grand mur du fond et le côté vers l'accueil.

Elle sera peinte directement sur le mur ?

Non bien sûr. Une préparation est nécessaire sous la forme d'une sous-couche blanche pour recevoir et fixer la fresque.

Les artistes qui réaliseront la fresque ont été contactés ?

Nous sommes en discussion avec trois artistes locaux qui ont déjà travaillé dans des villes de Charente. Nous ne pouvons pas encore donner de noms parce que le projet mûrit. Nous ne savons pas non plus si les trois interviendront, deux ou un seul. Tout cela va se décider dans les rencontres en cours.

Ils choisiront eux-mêmes le thème ?

Non. Ce ne sera pas une fresque sur l'océan ! Il y aura une obligation générale : donner à voir des éléments représentatifs de Montmoreau. Mais la mise en œuvre de ces éléments dans leurs détails et dans l'ensemble de la fresque sera laissée à l'expression libre du ou des artistes. Les discussions et les choix réuniront les scolaires de tous les niveaux, les jeunes de Montmoreau, comme nous l'avons déjà dit, les adhérents de l'association, les personnes intéressées...

Mais au final, la réalisation sera l'œuvre des artistes ?

Oui, une œuvre de professionnels.

Le financement ?

Des financements publics et privés, le mécénat au sens le plus large.

La réalisation ?

Pour la fin de l'année scolaire. Cette limite est importante parce qu'elle correspond à un cycle scolaire de travail.

Alors, le rendez-vous est pris !